

4

JANVIER • FÉVRIER • MARS 2019



BP-PP | B-02307  
BELGIE(N)  
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X.  
N° d'agrégation P201042  
Adresse de l'expéditeur  
Rue Coenraets, 68  
1060 Bruxelles

# SOLSCOOP

INTERVIEW  
L'AGRICULTURE FAMILIALE,  
UN MODÈLE À DÉFENDRE  
FOCUS SUR  
LE PARI DE LA MUTUALITÉ  
POUR LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

BREVES

- SOLSOC CARTONNE À 11/11/11!
- AUX VŒUX DE LA SECTION DU PS D'IXELLES
- LE GENRE À SOLSOC C'EST SEXY!







Mission conjointe Solsoc - FGTB Horval pour rencontrer les partenaires syndicaux au Burkina Faso - janvier 2019



**SOLSOC** est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de Solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations les plus démunies et les plus vulnérables de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc mène un travail d'information et de mobilisation du public en partenariat avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -  
1060 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 505 40 70  
Email : info@solsoc.be  
CCP : BE42 0000 0000 5454

facebook.com/SolsocASBL  
twitter.com/Solsoc

Présidente : Delphine HOUBA • Vice-présidents : François MARLIER, Jean-François RAMQUET • Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD • Administrateurs : Brahim BENHADDOU, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Etienne GODIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Gabrielle JOTTRAND, Rafaël LAMAS, Philippe VAN MUYLDER, Olga ZRIHEN-ZAARI

Rédactrice en chef: Pascale Bodinaux • Imprimerie: Nuance 4 s.a. www.nuance4.be • Graphisme : www.dirk.studio  
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 - 1060 Bruxelles  
n°4 Janvier - Février - Mars 2019



Solsoc est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données



## ► ÉDITO

# L'OIT A CENT ANS!

Les nations européennes sortent de la Première Guerre mondiale dévastées et désorganisées. Dans la crainte de révolutions prolétariennes comme celle qui a balayé la Russie tsariste fin 1917 et face aux revendications ouvrières qui s'affirment, les Etats signataires du Traité de Versailles créent en 1919 l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Un siècle plus tard, l'OIT peut se targuer de beaux succès, comme l'adoption de normes internationales visant à garantir la dignité et l'épanouissement des femmes et des hommes au travail. Au XXe et en ce début de XXIe siècle, les transformations technologiques et environnementales rapides ont bouleversé la sphère du travail. Dans ce contexte, les balises juridiques et conceptuelles de l'OIT gardent toute leur pertinence. Parmi celles-ci, le travail décent est un élément central des Objectifs de Développement durable des Nations Unies pour 2030. Il repose sur quatre piliers : l'emploi durable, les droits des travailleuses et des travailleurs, le dialogue social et la protection sociale. Ensemble, Solsoc, FOS, et IFSI/ISCV mettent en œuvre un programme fondé sur les piliers du travail décent. Dans ses neuf pays d'intervention, Solsoc et ses partenaires promeuvent l'économie sociale et solidaire et la protection sociale.

Face au détricotage des normes sociales qui ne sont jamais définitivement acquises, la vigilance reste de mise et l'action de l'OIT et des acteurs de changements sociaux est fondamentale.

*Delphine Houba, Présidente*

## ► INTERVIEW

# L'AGRICULTURE FAMILIALE, UN MODÈLE À DÉFENDRE

En Colombie, notre partenaire ATI (Association de Travail Interdisciplinaire) soutient des projets d'économie sociale et solidaire qui favorisent l'agriculture familiale. Nous avons rencontré José Luis Coral, agriculteur et membre du CIMA (Comité d'Intégration du Massif Colombien), organisation visant à promouvoir les droits des paysans de la région. Il nous a fait découvrir son travail, son projet d'agriculture familiale et les difficultés qu'il rencontre en tant que paysan.

« Auparavant nous travaillions pour le propriétaire d'un grand terrain de 40 hectares. Grâce à notre participation au CIMA, nous avons développé notre propre projet d'agriculture familiale. Il s'agit d'une mise en commun des terrains de 9 familles. L'objectif premier est de produire des aliments sains et 100% bio pour nos familles. Nous vendons ensuite les surplus aux marchés locaux de la région. Toute la famille est impliquée dans le projet. D'ailleurs, le rôle de la femme est particulièrement valorisé. En tant qu'organisation nous avons dit « Non à la violence contre les femmes, nous devons les aider le plus possible ». Personnellement, je suis caféiculteur. Dans mon terrain, j'ai 3.500 caféitiers, 300 plantations de manioc et 200 bananiers. J'ai fait le pari de la polyculture, car, à l'inverse de la monoculture, cela permet de ne pas utiliser de produits toxiques et de donner un goût très particulier au café.

Malheureusement, nous rencontrons beaucoup de difficultés. Tout d'abord, la présence de multinationales sur le territoire. Pourquoi un seul propriétaire aurait-il le droit de s'emparer d'un nombre aussi élevé de terres ? Les multinationales utilisent beaucoup de produits toxiques qui sont mauvais pour l'environnement et la santé et détruisent nos forêts. Enfin, elles réussissent, notamment grâce aux salaires alléchants, à attirer beaucoup d'agriculteurs qui laissent de côté leurs activités. À cause de la pollution, nous remarquons l'accélération du phénomène du changement climatique: aujourd'hui nous ne reconnaissons plus les saisons.

En plus de tout cela, nous devons faire face aux menaces venant de l'extérieur. Pendant la saison des récoltes, nous sommes victimes de vols. Nous avons donc organisé un système de garde, où une personne dort dans la ferme pour la surveiller. Cependant, les plus grandes menaces viennent des paramilitaires. J'ai dû moi-même, à cause de mes activités en tant que leader social, quitter ma région pendant quelques mois. Quand on est menacé, la première chose à laquelle on pense c'est la famille... Et tout ça pourquoi ? Parce que je défendais mes droits en tant qu'agriculteur... Le gouvernement ne nous soutient pas. Nous sommes ceux qui impulsent l'économie du pays, pourquoi nous discriminent-ils ? C'est pour cela que nous, les agriculteurs, demandons au gouvernement de nous reconnaître comme sujets de droit à part entière.

Le futur de l'agriculture est incertain. Aujourd'hui les jeunes ne s'intéressent plus à la terre et quittent la campagne pour la ville. Il est de notre devoir d'inverser cette dynamique, de les convaincre petit à petit de rester et de leur transmettre cette identité paysanne que nous ont transmis nos parents et nos grands-parents. »

Cette interview a été réalisée dans le cadre d'une mission de tournage d'un documentaire sur les conditions de travail en Colombie, fruit de notre programme commun avec IFSI et FOS axé sur le travail décent. Le documentaire sortira en juin 2019. Restez informé-e-s en vous inscrivant à notre newsletter : [www.solsoc.be/newsletter](http://www.solsoc.be/newsletter)



## LE PARI DE LA MUTUALITÉ POUR LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

Si les mutualités jouent en Belgique un rôle essentiel dans un système d'assurance maladie qui couvre la quasi-totalité de la population, c'est presque une exception à l'échelle mondiale. En Afrique, où 82% de la population n'a accès à aucune protection sociale, les défis sont immenses. Pour y répondre, nombreux-ses sont celles et ceux qui font « Le pari de la mutualité pour le XXI<sup>e</sup> siècle ». Trois ans après la rencontre d'Abidjan, ils se sont rassemblés les 22 et 23 janvier pour élaborer la Plateforme de Lomé. Solsoc était présente, aux côtés de Solidaris et de ses partenaires mutualistes africains.

Alors qu'en cette saison, les honoraires des médecins et le coût des médicaments en refroidissent plus d'un, quel serait notre effarement s'il nous fallait payer le tarif plein et reprendre au plus vite le boulot ! On oublie souvent qu'il y a un système derrière tout cela, conçu pour nous protéger et amortir les chocs, que le monde ouvrier a lutté pour l'obtenir, depuis les premières caisses de secours mutuels jusqu'à l'obtention en 1944 d'un système d'assurance sociale obligatoire. Le système belge est bien ficelé même si imparfait, les mutualités et les forces progressistes se mobilisent pour qu'il ne soit pas détricoté et qu'il ne laisse personne sur le bas-côté. Ces défis, si importants soient-ils, sont d'une autre ampleur que ceux rencontrés par le mouvement mutualiste africain. L'accès à la santé et à la protection sociale sont en effet des droits fondamentaux qui doivent être réalisés pour toutes et tous et partout sur le globe, mais nous en sommes encore loin.

Réunis à Lomé les 22 et 23 janvier pour une conférence internationale organisée par l'Association Internationale de la Mutualité et le gouvernement togolais, plus de 250

mutualistes venus de 21 pays d'Afrique et d'Europe ont commencé par se pencher sur les enjeux actuels communs aux mutuelles de santé africaines. En Afrique, parmi les défis de la protection sociale, l'accès aux soins de santé est le plus urgent. Pour répondre à ces besoins le mouvement mutualiste plaide pour une couverture santé universelle (CSU) et entend y jouer un rôle prépondérant. Créés dans l'intérêt général des populations, basées sur des principes forts de solidarité, de démocratie, refusant toute recherche de profit mais mobilisant les contributions des affiliés, les mutuelles de santé souffrent de plusieurs obstacles, notamment la pauvreté parfois extrême, la notion de prévoyance qui doit être renforcée et le manque de compréhension de la part de certains gouvernements qui combattent le modèle mutualiste, y compris au sein des Etats qui se sont engagés à assurer la couverture santé universelle.

Lors des différents exposés, on a pu observer qu'en Afrique les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont plus avancés dans la mise en place de la couverture santé universelle. Cela s'explique premièrement par le fait que l'UEMOA a adopté en 2009 une réglementation régionale sur la Mutualité Sociale, lui conférant un rôle prépondérant dans la mise en place de la CSU. Même si les niveaux d'implémentation sont disparates, on a pu entendre que dans ces pays, il existe une réelle volonté et un engagement politique d'extension de la protection sociale à travers les mutuelles, de même qu'une décision de l'Etat de financer une partie du système.

Au cours des tables rondes présentant des exemples de pays qui ont atteint la CSU (Rwanda, Mongolie) ou sont sur la bonne

voie (Mali), plusieurs facteurs de succès ont été relevés. Tout d'abord, là où il existe des mécanismes d'adhésion obligatoire aux mutuelles de santé, la couverture santé est plus large que là où ce n'est pas le cas. En soi, le côté obligatoire peut poser question, surtout lorsque l'on pense aux difficultés que peuvent avoir les plus vulnérables à financer leurs cotisations. Il est possible de prévoir une catégorisation selon les revenus qui prévoit que les plus pauvres soient totalement pris en charge par l'Etat. Ou encore, nombreux sont ceux qui ont réfléchi à des adhésions automatiques, liées à une autre action telle que l'achat de parts dans une coopérative, ou imaginé une évolution progressive vers l'obligation. Malgré ces nuances, tous reconnaissent qu'un système qui se veut universel passe par le caractère obligatoire. Un autre élément fondamental est la délégation de gestion de la CSU confiée aux mutuelles par l'Etat leur garantissant un rôle clé.

Ces différents éléments, l'engagement politique, l'adhésion obligatoire et la délégation de gestion, représentent les trois axes d'interpellations figurant dans la Plateforme de Lomé, document de plaidoyer adopté à la fin de la Conférence, s'adressant aux différentes institutions internationales et régionales ainsi qu'aux gouvernements nationaux, et appelant à la mobilisation de tous les acteurs pour une protection sociale universelle.

Au-delà de l'adoption de ce document qui va être porté par le mouvement mutualiste africain, la Conférence était l'occasion pour ses acteurs d'approfondir certains sujets, d'avoir des échanges constructifs sur les problématiques qu'ils rencontrent, d'élargir les réseaux et de renforcer l'unité et la cohésion du mouvement.



**EN AFRIQUE, PARMIS LES DÉFIS DE LA PROTECTION SOCIALE, L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ EST LE PLUS URGENT**



## ► B R È V E S

### SOLSOC CARTONNE À 11.11.11 !

En 2017, la participation de Solsoc à l'Opération 11.11.11 avait déjà été une réussite : alors que l'objectif était de récolter au moins 12.000 €, nous avons mobilisé 15.500 €. Mais que dire de cette année 2018, où nos ventes se montent à plus de 20.000 €, soit une progression de plus de 25%! Ce montant sera grossi par l'apport du CNCND, et complété par la contribution de la Région wallonne.

Ce résultat est le fruit d'un travail important au sein de Solsoc, et de l'engagement des volontaires des groupes locaux à Auderghem, Etterbeek et Ans. C'est grâce aussi aux ventes réalisées dans les cabinets socialistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région bruxelloise, dans les bureaux de l'UNMS, et aux achats de Solidaris Liège, de la FGTB Liège, de la FGTB Bruxelles, de M-Village ainsi que du Groupe socialiste à la Chambre et SAW-B.

Un grand bravo à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce succès, et rendez-vous est pris pour l'Opération 11.11.11 2019. Objectif : encore mieux !?



### LE GENRE A SOLSOC, C'EST SEXY!

Le concept de genre est né dans les années 70, en même temps qu'émergeaient partout dans le monde des mouvements féministes. A contrario du sexe, qui se réfère aux différences biologiques, le genre renvoie à une dimension politique, celle des rôles et statuts « féminins » et « masculins » déterminés par des normes instituées, contrôlées et pérennisées dans le cadre d'un rapport de forces, à l'avantage des dominants.

Et les discriminations à l'égard des femmes sont loin d'être éliminées, qu'il s'agisse, entre autres, de l'accès à l'éducation, à un emploi décent, à un salaire égal pour un travail égal, d'accès aux postes à responsabilités, de prise en charge des tâches domestiques, d'accès à la propriété, aux soins de santé, à la nourriture, du harcèlement et de la violence.

C'est pourquoi une charte Genre a été lancée à l'initiative de la fédération d'ONG ACODEV et du CNCND-11.11.11. Cette charte en huit points a pour ambition d'intégrer et d'affirmer la prise en compte du genre dans les organisations. Il s'agit de soutenir une culture institutionnelle sensible aux inégalités de genre et à mettre en place des mesures concrètes pour y remédier. Solsoc l'a ratifiée.

Solsoc n'est pas à la traîne dans les questions de genre, qu'elle intègre, avec ses partenaires, dans la définition et la mise en œuvre de ses programmes. C'est vrai aussi dans sa pratique institutionnelle, puisque, notamment, elle applique le principe « à travail égal, salaire égal », l'égalité de genre est intégrée dans sa politique de ressources humaines, et ses instances de décision et de gouvernance assurent une représentation équilibrée. A Solsoc, pas de discrimination hommes-femmes !



### AUX VŒUX DE LA SECTION DU PS D'IXELLES

Ce samedi 26 janvier, nous étions invités par Mme Anne Delvaux, Présidente du PS de la section d'Ixelles, aux vœux de fin d'année de cette dernière.

Nous avons eu l'opportunité de faire découvrir aux militant-e-s présent-e-s notre exposition photo sur les creuseurs du Katanga en RDC, réalisée par la photographe Johanna de Tessières et notre reportage vidéo qui donne la parole aux creuseurs. Plusieurs personnalités politiques étaient présentes à l'événement, notamment Rachid Madrane, Ministre de la Jeunesse à Bruxelles, qui nous a félicité pour notre travail, ainsi que Fadila Laanan, mais aussi Caroline Désir, Béa Diallo et Romain De Reusme, échevins à Ixelles.

Un moment sympathique passé avec de vrai-e-s militant-e-s socialistes. La collaboration entre la section d'Ixelles et Solsoc se poursuivra cette année, peut-être autour du documentaire sur le travail décent en Colombie, réalisé conjointement par Solsoc, FOS et IFSI.

A suivre !

## ► A C T I O N

# GET UP, STAND UP, RUN FOR WORKERS' RIGHTS !

Solsoc constitue une équipe de coureur-seu-s et marcheur-euse-s qui participera aux 20 km de Bruxelles, le dimanche 19 mai.

Run For Workers' Rights c'est le nom de l'événement – il est organisé pour soutenir nos actions de renforcement des syndicats et des associations qui luttent pour des conditions dignes de travail et l'accès à la protection sociale en Colombie. L'intégralité des dons récoltés contribuera à défendre les droits des coupeurs de canne à sucre.

**Vous voulez rejoindre notre équipe ? Vous voulez parrainer l'initiative ?**

Toutes les infos, ainsi que le formulaire



d'inscription sont sur notre site : [www.solsoc.be/run-for-workers-rights](http://www.solsoc.be/run-for-workers-rights) ou nous contacter par courriel : [runfor@solsoc.be](mailto:runfor@solsoc.be)

### FAITES VIVRE VOS IDÉAUX, FAITES UN LEGS À SOLSOC

Vous pensez que la justice sociale, les droits des travailleur-euse-s, la protection sociale, la santé pour tou-te-s sont des causes importantes ? Vous voulez continuer à les défendre après votre départ ? Alors pourquoi ne pas penser à Solsoc pour votre legs !?

Faire un legs permet de continuer à aider ceux-elles que vous aimez, mais aussi de pérenniser vos idéaux, en un mot de dire très précisément à quoi votre patrimoine sera destiné quand vous ne serez plus là.

L'argent légué à Solsoc sera intégralement investi dans nos projets liés au travail décent, à la protection sociale, à l'économie sociale et solidaire dans les pays où nous avons des partenaires actifs. Vous pouvez évidemment décider plus précisément pour laquelle de ces thématiques ou dans quel pays votre héritage pourra être utilisé.

► PLUS D'INFOS : [www.solsoc.be/legs](http://www.solsoc.be/legs)



**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,  
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



F.R.: P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 120 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE  
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE